

Ville-Marie

Les origines mystiques de Montréal

Stéphan Martel

Number 118, Summer 2014

La vie religieuse en Nouvelle-France. Mentalités, croyances et pratiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72104ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martel, S. (2014). Ville-Marie : les origines mystiques de Montréal. *Cap-aux-Diamants*, (118), 18–21.

VILLE-MARIE

LES ORIGINES MYSTIQUES DE MONTRÉAL

par Stéphan Martel

Le 17 mai 1642, une petite troupe pose le pied sur l'île de Montréal. Le jésuite Barthélémy Vimont chante le *Veni Creator* puis célèbre une messe afin de bénir la nouvelle colonie qui doit prendre forme. C'est à cet événement que l'on fait traditionnellement remonter la naissance de Montréal. Fruit de la détermination et de l'action d'hommes et de femmes de foi, la fondation de cette colonie missionnaire fut d'abord une idée. Et cette idée a germé dans l'esprit d'un homme, s'ancrant ainsi dans une époque, le XVII^e siècle, et dans un lieu, la France.

LA RÉFORME CATHOLIQUE

La fondation de Ville-Marie s'inscrit dans une période où la France connaissait un vaste mouvement de renouveau religieux appelé la réforme catholique. Au début du XVII^e siècle, les membres du clergé, gagnés aux idéaux du concile de Trente (1545-1563), ressentent l'urgence et la nécessité de transformer l'Église catholique et la société. Les évêques mettent de l'ordre dans leurs diocèses. Ils facilitent la fondation d'ordres nouveaux, recentrent la vie chrétienne autour de la paroisse et de son curé et contrôlent plus fermement les manifestations de la piété populaire (dévotions, processions, etc.). Des congrégations de séculiers voient le jour dans le but d'améliorer la formation des prêtres. Bien des ordres anciens se lancent aussi dans des réformes intérieures. L'esprit réformateur catholique est profondément missionnaire. De nombreux ordres religieux quadrillent les villes et les campagnes françaises pour y extirper les superstitions, pour prêcher l'Évangile



Scène illustrant la fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal, en 1639, par Jérôme Le Royer de la Dauversière, Jean-Jacques Olier, Pierre Chevrier, baron de Fancamp et Gaston de Renty. Louis-Philippe Hébert, bas-relief, bronze, v. 1895. (Coll. photographique Musée Marguerite-Bourgeoys).

et améliorer les mœurs et la moralité des fidèles. D'autres œuvrent à l'extérieur de la France, en Extrême-Orient, aux Amériques, pour prêcher le message du Christ aux nations païennes.

Les laïcs de la noblesse et de la bourgeoisie sont également d'importants promoteurs de la Réforme catholique en France. On voit apparaître ici et là des petits cercles de dévots qui se vouent à la prière et aux fondations pieuses. Aussi, quelques associations plus organisées voient le jour, dont la plus célèbre est sans aucun doute la Compagnie du Saint-Sacrement. Ces regroupements visent à transformer la société en profondeur en orientant leurs membres vers les actions charitables et politiques. C'est dans ce contexte socioreligieux qu'une organisation à but essentiellement missionnaire voit le jour, en 1639,

Les Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.

LES ORIGINES DE MONTRÉAL

La genèse et les circonstances entourant le projet de Montréal demeurent à ce jour enrobées de zones d'ombre. Inspirations divines et « veües intérieures », visions et songes surnaturels, rencontres en apparence fortuites entre les futurs associés, tous ces phénomènes étranges rapportés dans certains écrits de l'époque contribuent à montrer Montréal comme le fruit d'une fondation providentielle.

C'est vers 1634 que l'idée de fonder une colonie missionnaire en Nouvelle-France germe dans l'esprit d'un laïc dévot de la ville de La Flèche, Jérôme Le Royer de La Dauversière. En 1639, il est en visite

chez le chancelier Pierre Séguier d'Autry où il fait la rencontre de Jean-Jacques Olier, futur fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Il gagne aisément ce dernier à son projet et les deux hommes fondent avec Pierre Chevrier, baron de Fancamp, et Gaston de Renty, directeur de la Compagnie du Saint-Sacrement, une société composée d'individus pieux, fortunés ou influents, dont l'objectif est d'établir la nouvelle colonie et d'assurer son entretien. Les quatre hommes jettent leur dévolu sur l'île de Montréal qui « avoit esté négligé par les François jusqu'à présent » et qu'ils connaissaient probablement à travers leurs lectures des *Relations des Jésuites*. Située à la confluence d'importants cours d'eau, sillonnée fréquemment par les Amérindiens, jouissant de terres particulièrement propices à l'agriculture, l'île de Montréal apparaît idéale pour fonder un établissement et accueillir des groupes autochtones.

FONDER UNE SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE

Les fondateurs de la Société de Notre-Dame sont portés par une nostalgie des origines du christianisme. Désillusionnés par le monde qui les entoure, ces dévots



Jean-Jacques Olier (1608-1657), l'un des fondateurs de la Société de Notre-Dame. Il joua un rôle important au sein de l'association et en fut le directeur de 1650 à 1657. Tiré de *Lettres de M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice*, tome 1, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1885.

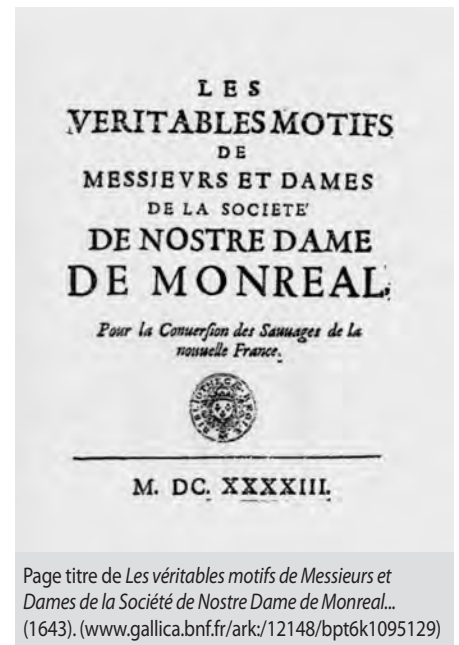
rêvent d'une société chrétienne régénérée, à l'image de l'Église primitive, celle des martyres et des héros de la foi. La Dauversière et ses associés expriment, en 1643, leur idéal de colonisation dans un manifeste intitulé *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Montréal*. Leur objectif est de rassembler sur l'île de Montréal, écrivaient-ils, « un peuple composé de François & de Sauvages qui seront convertis pour les rendre sédentaires, les former à cultiver les arts mécaniques & la terre, les unir sous une mesme discipline, dans les exercices de la vie Chrestienne, chacun selon sa force, complexion & industrie, & faire célébrer les louanges de Dieu en un désert, où Jésus-Christ n'a jamais esté nommé, & n'aguère le repaire des démons [...] ». Ils aspirent à fonder un peuple nouveau, vertueux, fusion de Français et d'Amérindiens sous « le culte de Dieu ».

RECRUTEMENT DES ASSOCIÉS

La Société de Notre-Dame connaît des débuts prometteurs. D'abord, le recrutement des membres se fait rapidement : au nombre de huit Associés en 1641, ils passent à 39 dès l'année suivante. On y retrouve à la fois des prêtres et des laïcs, des hommes et des femmes, tous dévoués à la cause missionnaire en France et à l'étranger. De plus, parmi les Associés, plusieurs individus sont particulièrement influents au Parlement ou à la cour, et fort bien nantis, notamment Antoine Barillon de Morangis, maître des requêtes; Angélique Fauré de Bullion, veuve du surintendant des Finances sous Louis XVIII; Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé; ou encore Roger du Plessis, marquis de Liancourt et duc de la Roche-Guyon. La fortune personnelle de ces dévots et de bien d'autres Associés permet de financer l'expédition d'une quarantaine d'engagés vers Montréal, en 1641.

CONCRÉTISATION DU PROJET

Dès l'été 1640, la Société de Notre-Dame envoie des vivres et des matériaux à



Page titre de *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Monreal...* (1643). (www.gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1095129)

Québec pour le futur établissement. Les fondateurs négocient la même année les termes d'une donation de la seigneurie de Montréal avec Jean de Lauson qui en est le seigneur. Ce dernier accepte, non sans quelques hésitations, de céder son domaine, le 7 août 1640. Cette transaction est officialisée le 17 décembre suivant lorsque la Compagnie des Cent-Associés concède la majeure partie de l'île de Montréal à Chevrier de Fancamp et à Le Royer de La Dauversière. La Dauversière donne le commandement de l'expédition à Paul de Chomedey de Maisonneuve, jeune noble de 29 ans, originaire de la Champagne. Puis, il confie à une jeune femme de Langres, Jeanne Mance, le soin de fonder un hôpital dans la nouvelle colonie.

Arrivée tardivement en Nouvelle-France, la troupe doit hiverner dans les seigneuries de Sainte-Foy et de Saint-Michel, en banlieue de Québec. Entre-temps, en France, dans une cérémonie hautement symbolique qui a lieu à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 27 février 1642, les 32 Associés présents consacrent le futur établissement à Jésus, Marie et Joseph, sous le patronage de la Sainte-Famille. Ils conviennent de baptiser la colonie « Ville-Marie », en l'honneur de la mère du Christ.

Au printemps 1642, les « Montréalistes » quittent Québec pour prendre possession de l'île de Montréal au nom de la Société de Notre-Dame et y réaliser le rêve missionnaire de La Dauversière.

LES PREMIÈRES ESPÉRANCES ET LA DURE RÉALITÉ COLONIALE

On ne peut choisir pire moment ni pire emplacement pour implanter une colonie de peuplement : depuis l'automne précédent, les tensions entre les Français et la confédération iroquoise des Cinq-Nations a dégénéré en guerre. Imprudence de la part des « Montréalistes »? Aveuglement? Chose certaine, ils se croient investis d'une mission providentielle. Ils sont portés par un idéalisme et une ferveur que rien ne semble pouvoir freiner. Aussi, leur volonté d'indépendance vis-à-vis du gouverneur de la colonie et leur détermination de s'installer dans un lieu aussi périlleux que Montréal font qu'on a tôt fait de caractériser le projet de Ville-Marie de « folle entreprise ». Pourtant, les nouveaux venus jouissent d'une année de paix qui leur a permis d'achever la construction d'un fort et d'une palissade. Aussi, l'arrivée à Ville-Marie de deux bandes d'Algonquins, au printemps 1643, donne aux fondateurs de grandes espérances pour le futur. Soixante-dix-huit autochtones reçoivent le baptême et s'établissent sur l'île. Mais bientôt, les rumeurs d'une attaque iroquoise imminente les poussent à fuir vers Trois-Rivières. En 1645, des pourparlers de paix entre les Français et les Iroquois encouragent d'autres bandes d'Algonquins, notamment des Onontcharonons, à s'installer à Ville-Marie. Cette fois, on baptise 28 individus. Mais l'accord de paix trop fragile, la reprise des guerres iroquoises puis la destruction de la Huronie éloignent à nouveau les autochtones de Ville-Marie et les baptêmes se font très rares par la suite. Ce second échec d'établissement amérindien sur l'île de Montréal sonne le glas du projet mystique de Jérôme Le Royer de La Dauversière et de la Société de Notre-Dame.



JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE.

Instituteur des sœurs Hospitalières de La Flèche.

Portrait de Jérôme Le Royer de la Dauversière. Il a été aussi le fondateur des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. Image pieuse. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants).

L'ABANDON DU PROJET MYSTIQUE

Entre 1645 et 1647, les responsables de la Société de Notre-Dame pensent déjà abandonner le rêve de fondation d'une société chrétienne métissée à Montréal. L'idée d'une société calquée sur des valeurs évangéliques de l'Église primitive se bute très tôt à la dure réalité du monde colonial. Depuis sa fondation, la Société a dû essuyer la critique de réformateurs français qui voient tout projet d'évangélisation à l'étranger comme une concurrence à l'effort missionnaire déployé à l'intérieur même du royaume. Aussi, les Associés en France, pragmatiques et versatiles, négligent le projet de Montréal pour embrasser d'autres œuvres à caractère social et charitable, privant du coup la colonie de ressources monétaires et humaines fort précieuses.

De plus, les Amérindiens ne sont pas de grands enfants, comme on le croyait jadis, qu'il suffit de côtoyer pour évangéliser. Enfin, les engagés, préoccupés davantage par leur survie quotidienne et leur sécurité, adhèrent de moins en moins au prosélytisme des fondateurs de la Société de Notre-Dame. Les responsables de la Société optent finalement pour un mode de développement colonial par concession de lots aux colons d'origine française. Les premières censives sont concédées à partir de 1648. Une ferme seigneuriale et deux moulins à vent sont construits. Or, la reprise de la guerre contre les Iroquois, à partir de 1650, le climat de peur qui s'instaure à nouveau et le retour en France de plusieurs engagés retardent la plupart des initiatives de développement seigneurial, menaçant même l'avenir

de l'établissement. La Société de Notre-Dame étant gravement endettée, il faudra finalement l'ingéniosité et la générosité de Jeanne Mance, qui avance les fonds destinés à doter son hôpital, pour recruter de nouveaux engagés et assurer la survie de Ville-Marie.

En dépit des difficultés rencontrées, la petite colonie connaît tout de même d'heureuses réalisations. Jeanne Mance fonde un premier hôpital vers 1645 et les premières religieuses hospitalières de La Flèche viennent s'installer dans la colonie, en 1659. En 1658, Marguerite Bourgeoys aménage une salle de

classe dans une étable abandonnée et fonde la Congrégation de Notre-Dame l'année suivante. Maisonneuve recrute des sulpiciens en France, qui prendront la relève des missionnaires jésuites, en 1657, pour la desserte de Ville-Marie et mettront progressivement en place les premiers fondements d'une paroisse.

Malgré tout, à la fin de la décennie 1650, la Société demeure lourdement endettée et le nombre de ses membres actifs diminue dangereusement. Sa disparition apparaît alors inévitable.

En 1663, les derniers membres de la Société de Notre-Dame et Alexandre

Le Ragois de Bretonvilliers, successeur de M. Olier à la tête des sulpiciens, négocient les termes d'une donation de l'île de Montréal au Séminaire Saint-Sulpice de Paris. Le 9 mars, l'acte est signé et la Société définitivement dissoute. En échange, le supérieur de Saint-Sulpice éponge à même sa fortune personnelle l'ensemble des dettes contractées par la Société qui s'élève à près de 130 000 livres.

La prise de possession de la seigneurie par les sulpiciens marque un nouveau départ pour Montréal. La conjoncture coloniale de la décennie 1660 et la gestion rigoureuse de l'île et de sa bourgade par les nouveaux seigneurs accentuent le développement économique, politique et religieux de Montréal. Ce qui avait été autrefois un petit poste voué uniquement à l'évangélisation des autochtones devient, à la fin du XVII^e siècle, le centre du commerce des fourrures et le pivot diplomatique de la Nouvelle-France. ■

Stéphan Martel est historien et archiviste au Musée Marguerite-Bourgeoys.



Portrait d'Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, p.s. Il fut le dernier directeur de la Société de Notre-Dame avant sa dissolution, en 1663. Il acquiert, au nom de sa communauté, la seigneurie de l'île de Montréal. (Coll. des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Photo : Christine Guest/MBAM).

Pour en savoir plus :

Jean-Rémi Brault (éd.). *Les origines de Montréal. Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal*. Ottawa, Leméac, 1993, 280 p.

Marie-Claire Daveluy. *La Société de Notre-Dame de Montréal, 1639-1663. Son histoire, ses membres, son manifeste*. Montréal-Paris, Fides, 1965, 326 p.

François Dollier de Casson. *Histoire du Montréal*, Marcel Trudel et Marie Baboyant (éd.). Lasalle, Hurtubise HMH, 1992, 342 p.

Jean-Pierre Gutton. *Dévots et société au XVII^e siècle. Construire le ciel sur la terre*. Paris, Belin, 2004, 220 p.

Yves Landry (dir.). *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais*. Montréal, Libre Expression-Art Global, 1992, 320 p.

Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France. III. La seigneurie des Cent-Associés. La Société*. Montréal, Fides, 1983, 669 p.

Barthélémy Vimont. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1643*. Montréal, Éditions du Jour, [1972], 83 p.